



Séparée avec la garde de ma fille

Par **Jean Bern**, le **07/01/2015** à **16:36**

Séparée avec la garde de ma fille après jugement amiable au tribunal et 1/2 week end chez son père... Ma fille ne veut plus aller régulièrement chez son père et celui-ci menace de ne plus me verser la pension. A quel âge ma fille a le droit de décider de ne plus aller chez son père ?

Par **Visiteur**, le **08/01/2015** à **09:20**

un p'ti bonjour serait le bienvenu... Votre fille aura le droit de ne plus aller chez son père à sa majorité ! Avant son père peut vous attaquer en justice pour non présentation d'enfant ! Par contre il vous doit la pension ! Sauf avis contraires...